

Conditions de travail dans les écoles: ça craque en Haute-Garonne!

Depuis début février, les écoles de la Haute-Garonne se trouvent sous le feu des médias. L'école Fleurance à Toulouse a vu 12 enseignant.es pour 12 classes en arrêt de travail. La semaine suivante, l'école Borderouge, à Toulouse, voit aussi l'ensemble de son équipe enseignante en arrêt de travail. La semaine prochaine, ce sera une grève des AESH dans une école d'Auterive. Ces cas rendus médiatiquement visibles sont symptomatiques de la situation de dizaines d'écoles dans le département et de l'état de centaines d'enseignant.es et d'AESH.

En cause? De l'épuisement professionnel et des conditions de travail pathogènes, qui portent atteinte à la santé des AESH et enseignant.es. Les ingrédients de ce cocktail explosif qui met à mal le fonctionnement des équipes dans les écoles et les apprentissages des élèves et détériore les conditions de travail :

- Un non-remplacement chronique d'enseignant.es (100 classes non remplacées par jour en moyenne en janvier, pouvant atteindre 170 classes non remplacées par jour), provoquant l'épuisement des personnels des écoles.
- Un manque criant d'AESH: à la rentrée 2025, 87 écoles sur 150 en Haute-Garonne signalaient au moins un.e élève non accompagné.e.
- Des situations complexes d'élèves à difficulté de comportement, alors que les places en établissements médico-sociaux manquent et que les enseignant.es et psychologues des RASED (quand ils sont encore complets) ne peuvent prendre en charge toutes les situations signalées.

L'ambition de l'école inclusive ne s'est pas accompagnée de moyens suffisants. Aujourd'hui, ce manque est à l'origine du travail empêché altérant les conditions d'enseignement pour les élèves comme les conditions de travail des enseignant.es et des AESH, générant de la souffrance au travail. Les équipes se retrouvent bien souvent seules et démunies pour gérer, comme elles le peuvent, l'inclusion des élèves en situation de handicap. Mais aussi, et surtout, l'accueil d'élèves adoptant des comportements "explosifs" ou "hautement perturbateurs", dans un contexte de crise et d'austérité pour l'hôpital public et le secteur médico-social (établissements médico-sociaux, Aide sociale à l'enfance, pédopsychiatrie dont les CMPP...), qui permettraient pourtant de prendre en charge ces enfants en souffrance.

L'ensemble de ces situations génère aussi des tensions avec certains parents d'élèves, dans un contexte de dégradation des services publics et donc de perte de confiance à leur égard. Cette mise à mal du bien commun public dans notre département conduit à une détérioration du tissu social qui fragilise l'ensemble des relations entre usager.ères et agent.es de l'Education nationale.

La dotation négative de 17 postes en moins dans notre département (contre 2 en moins l'an dernier qui avaient conduit à l'annonce de 200 fermetures de classes) ne fera qu'aggraver les conditions de travail des enseignant.es et des AESH et les conditions d'apprentissage des élèves. Les conséquences de l'austérité budgétaire du gouvernement Macron-Lecornu portent un coup de massue à l'École publique dans notre département.

La FSU-SNUipp 31 proposera à l'intersyndicale éducation de la Haute-Garonne le dépôt d'une alerte sociale, préalable au dépôt d'un préavis de grève.

D'ores et déjà, la FSU-SNUipp 31 soutient les initiatives et actions émanant des équipes pour revendiquer une amélioration des conditions de travail.

La FSU-SNUipp 31 appelle l'ensemble des enseignant.es, AESH, psychologues EN à mettre en débat les moyens de nous opposer à cette dégradation du service public d'éducation, notamment une grève prolongée et massive pour gagner. Elle invite chacun.e à envoyer son intention de grève dès aujourd'hui et jusqu'à la fin de l'année scolaire.

La FSU-SNUipp 31 revendique :

- Le recrutement d'AESH en nombre suffisant pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins ;
- L'amélioration du nombre de remplaçant.es dans les circonscriptions où les brigades sont en déficit ;
- Une prise en charge adaptée selon les besoins spécifiques de chaque enfant ;
- L'augmentation du nombre d'enseignant.es spécialisé.es, PsyEN, par la reconstitution des RASED, d'infirmières et médecins scolaires, d'assistant.es sociales, d'enseignant.es référent.es, d'enseignant.es surnuméraires (dispositif Plus de Maître.sses Que De Classe) ;
- L'augmentation des décharges de toutes les directrices et tous les directeurs d'école et le recrutement d'aides administratives (ou personnels de type vie scolaire) pour les directions d'écoles de grande taille (équivalent.es à des petits collèges) ;
- L'abandon des PIAL et de l'expérimentation des PAS.

Le 13 février 2026